Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1971)
Heft: 150

Artikel: Centre-gauche au village
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028188

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Augmenter la participation des travailleurs

« La question d'une information plus large mise à part, on ne peut pas reprocher aux militants syndicaux d'avoir continué envers et contre tout la lutte dans cette situation difficile, exploitée par le patronat et d'obtenir malgré tout d'importants succès dans de nombreux domaines.
» A part le flottement que l'agitation actuelle peut produire chez certains travailleurs, l'organisation syndicale et ses militants ne sont pas affolés, contrairement à ce que pensent certains, prenant leurs désirs pour des réalités.
» Tout au plus, cette agitation sociale permettra-t-elle peut-être d'augmenter la participation des travailleurs et par là de renforcer l'action démocratique des travailleurs et de leurs syndicats.
» C'est en effet en élargissant le nombre de leurs militants actifs que les syndicats pourront faire inscrire dans la réalité les nombreuses revendications aujourd'hui insatisfaites des travailleurs. »
Les observations des responsables syndicaux appellent trois séries de remarques portant sur quelques points essentiels.

Des nouvelles formes de démocratie économique et sociale

Au-delà des explications économiques, des revendications de salaires, ne convient-il pas de souligner que la grève a constitué une réelle prise du pouvoir par la base ? Au moment où la concentration économique aboutit à une concentration des décisions, la classe ouvrière se trouve de plus en plus éloignée d'un pouvoir qui la manipule sans qu'elle possède les moyens de réagir. A Genève, l'affrontement le plus violent eut lieu dans les deux entreprises dont la direction se trouvait en Suisse allemande. Dans ce sens, il est légitime de voir dans la grève une revendication brutale de démocratie directe, témoignant d'une volonté d'avoir prise sur des décisions qui concernent chaque travailleur. L'exclamation de l'ouvrier gauchiste : « La grève, c'est formidable » auquel répond le militant syndicaliste « La paix du travail a désarmé la classe ouvrière » sont des signes de cet état d'esprit.
On a parlé à propos des grèves de Genève d'une détérioration du climat de travail. Il semble plus juste de parler d'une conscience plus grande des travailleurs de leur pouvoir, de leur droit. Avant de sécuriser l'opinion publique, ne convient-il pas de souligner fortement la lente érosion de nos institutions démocratiques et la recherche sauvage de « nouvelles formes de démocratie » économique et sociale ? La tâche des syndicats ne serait-elle pas de donner à ce mouvement toute son ampleur, toute son efficacité sans essayer de le récupérer ?

L'intégration des travailleurs étrangers

Les grèves actuelles ont pour caractéristique le fait qu'elles réunissent dans un même combat travailleurs suisses et travailleurs étrangers. Il est certain que la présence de ces derniers a été un élément important dans le déclenchement de la grève. Mais est-ce parce qu'ils ignorent le fonctionnement de nos institutions démocratiques ou n'est-ce pas plutôt parce que leur présence en Suisse permet aux ouvriers de notre pays de retrouver une réelle conscience de classe ? L'important n'est pas d'abord de souligner la mentalité syndicale et particulière des travailleurs étrangers mais de constater que les conditions de vie qui leurs sont faites rend possible un réveil de la conscience de classe, parce qu'elles dévoilent une des contradictions les plus flagrantes du capitalisme suisse.
Plus on parle de la nécessaire intégration des travailleurs étrangers, moins on sait comment la réaliser. La seule intégration possible ne serait-elle pas celle qui s'opère dans un combat commun des travailleurs étrangers et suisses ? les syndicats ne sont-ils pas le lieu naturel où cette intégration peut être faite, où ce combat peut être mené ?

Ouvriers d'extrême-gauche et apprentis

Dans leur réponse, les responsables syndicaux regrettent l'attitude des apprentis et mettent gravement en cause l'action des gauchistes. Nous laisserons aux organisations regroupant des intellectuels le soin de répondre. En ce qui concerne les ouvriers à la gauche du parti communiste, dont l'action a été essentielle dans le déroulement de la grève, les apprentis qui ont voté des motions de solidarité, ils devraient être pour le syndicalisme, malgré leur impatience, des rappels permanents des objectifs finaux de la lutte ouvrière. Ce n'est qu'en acceptant cet apport, cette remise en question que les syndicats conserveront leur dynamisme, dynamisme qui dans le cas de la FOMH genevoise explique la mauvaise joie de certains patrons durant la grève.

Environnement et contestation

L'année de la nature aura été, pour le thème de l'environnement, ce que 1968 aura été pour celui de la contestation : une période de divulgation et de diffusion d'idées non pas nouvelles mais auparavant limitées à un cercle restreint d'individus. Mais la comparaison ne s'arrête pas là, car alors elle serait audacieuse et quelque peu gratuite. Nous pensons, au contraire, que la mise en procès de l'environnement est la continuation, dans le domaine spatial, de la contestation. Il y a, entre les deux, une différence externe, qui ne laisse pas toutefois d'être étonnante, inquiétante même : c'est qu'au contraire de la contestation, la mise en question de l'environnement réalise un consensus. Avant d'expliquer notre étonnement et notre inquiétude, il est nécessaire de donner une définition de l'environnement mais, néanmoins, on peut considérer comme acquis, en vertu du consensus, que tout le monde s'accorde à reconnaître que notre espace est devenu malade. L'environnement est une résultante et, par conséquent, il est inutile de chercher à le définir en soi, à moins de prendre le risque de sombrer dans une description sans intérêt. En réalité, il est la transcription visible d'une série de structures et de champs de forces.
C'est donc par rapport au système qu'il traduit qu'il faut chercher à le définir. On peut dire que l'environnement est la projection, dans l'espace, du système socio-économique qui met en œuvre tout un ensemble de moyens pour satisfaire nos besoins fondamentaux et nos besoins dérivés. Or, le système socio-économique actuel sécrète une rationalité dont le but est la croissance et, accessoirement, le développement.
En première approximation, on peut dire que la croissance se limite à augmenter globalement des biens et des services économiques, alors que le développement s'intéresserait davantage à une répartition sociale équitable.

Temps et espace

Ce type d'objectif conduit à privilégier le temps par rapport à l'espace. En effet, dès l'instant où il faut atteindre, dans un laps de temps limité, un certain nombre de résultats, on raisonne dans le court terme et on ne se préoccupe pas des coûts qui n'auront de signification économique que dans un avenir relativement lointain. Les dégradations de l'espace, les gaspillages de ressources et les aménagements urbains défectueux entrent dans cette catégorie des coûts lointains qui, par ailleurs, offrent cette particularité de n'être pratiquement jamais à la charge des firmes privées qui auraient pu les provoquer. Cette accumulation de coûts met en danger la relation homme-espace. Cette relation fondamentale est menacée et, sur ce point, tout le monde est d'accord. Est-ce à dire que tout le monde est responsable ? Indirectement sans doute puisque c'est la satisfaction de nos besoins qui est à l'origine du problème mais directement, il s'en faut. En effet, la rationalité qui déclenche le processus économique a son origine dans certains groupes seulement, appelons-les, pour simplifier, groupes dominants, qui disposent des moyens de mise en œuvre des processus. Ces processus, on l'a dit, sont plus attentifs au temps qu'à l'espace. Cela revient à dire qu'une stratégie de croissance tend à économiser la durée mais à gaspiller relativement l'espace, c'est-à-dire l'environnement. Il est donc inimaginable de songer à protéger l'environnement sans une modification sérieuse de la rationalité en vigueur dans les groupes dominants. Il devrait s'agir même plus que d'une modification.

Environnement et politique

Au terme de cette analyse, nous pouvons expliquer notre étonnement et notre inquiétude. Notre étonnement que les groupes dominants soient parfaitement d'accord avec la mise en procès de l'environnement car ils contribuent ainsi à mettre en évidence l'irrationalité du système qu'ils défendent. Mais la contradiction n'existe pas pour eux, dans la mesure où ils distinguent bien nettement le système socio-économique et sa transcription. Cette abstraction leur permet de traiter l'environnement comme un problème purement technique. Cela signifie qu'ils sont disposés à ne mettre en œuvre que des mesures correctives.
La convergence entre le thème de la contestation et celui de l'environnement n'est donc pas accidentelle. Il s'agit maintenant de savoir quelle est l'orientation qui va prédominer : l'orientation technique ou l'orientation politique ? La première ne peut être que corrective, alors que la seconde peut seule permettre d'imaginer des mécanismes originaux de gestion collective de l'espace.

Centre-gauche au village

« Meyrin deviendra ainsi la première commune suisse de centre-gauche » proclame le tract distribué pour les élections communales et signé de trois partis : chrétien-social, socialiste, entente ouvrière (qui comprend les communistes). La nouvelle de cette coalition a été éclipsée par l'union socialo-communiste en ville de Genève, mais sa signification sur le plan suisse est peut-être plus profonde. Faut-il y voir un signe de cette évolution que l'on décèle au plan national et qui voit les démocrates chrétiens aller vers le centre et esquisser ainsi la possibilité d'une nouvelle majorité ?
Ce n'est pas un hasard si cette coalition a vu le jour à Meyrin, commune où a été construite la première cité satellite de Suisse. Qui dit cité satellite, dit population nouvelle et jeune. Les responsables des trois partis intéressés sont des hommes de trente-cinq ans. Plus rapidement qu'ailleurs, les affinités traditionnelles entre partis et responsables politiques ont dû céder le pas devant les communautés d'idées et d'action que suscitaient des problèmes nouveaux : intégration des nouveaux habitants, animation d'une cité sans activités professionnelles, nuisances dues à l'aéroport de Cointrin tout proche. L'accord ne s'est cependant pas fait facilement : les chrétiens-sociaux voulaient bien des socialistes, mais leur imposer du même coup les communistes c'était exiger beaucoup à la fois; les socialistes eux ne tenaient pas à se séparer des communistes dont le programme était identique au leur. Tout s'est arrangé avec l'accord des partis cantonaux respectifs et au prix de quelques subtilités de procédure.
Nous avons parlé de signe avant-coureur. Peut-être s'agit-il plus simplement d'un phénomène marginal par rapport à la Suisse comme le sont parfois les événements genevois.